

3D EAU

Société par Actions Simplifiée
au capital de 180.000 euros
Siège social : 21 Rue Jacobi Netter
67200 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 801 877 887

14B 865

B 9033

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JUIN 2017 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME Résolution - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 58.209 euros de la manière suivante :

- En totalité au compte «report à nouveau », soit – 58.209 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

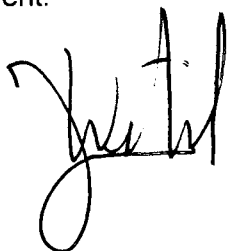
- Exercice N-1 : 40.946 euros à titre de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est *(rayer les mentions inutiles)* :

- adoptée à l'unanimité
- ~~adoptée à la majorité de voix contre voix~~
- ~~rejetée par voix contre voix.~~

Certifié conforme,
Pour avis,

Le Président.



Désignation de l'entreprise		SAS 3D EAU		4 Rue Boussingault		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		67000 STRASBOURG					
Numéro SIRET *		8 0 1 8 7 7 8 8 7 0 0 0 1 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		21	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122016		31122015	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	7 570	016	7 570		7 311
	Immobilisations corporelles*	028	42 908	030	14 079	28 829	34 580
	Immobilisations financières* (1)	040	800	042		800	800
	Total I (5)	044	51 278	048	21 649	29 629	42 691
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			739
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	125 035	070		125 035	136 968
		072	80 386	074		80 386	78 653
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	54 200	086		54 200	86 310
	Charges constatées d'avance *	092	3 453	094		3 453	8 647
	Total II	096	263 075	098		263 075	311 317
	Total général (I + II)	110	314 353	112	21 649	292 704	354 008
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		180 000	28 000		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		2 800			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	19 477				
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	(58 029)	215 223			
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	144 248	243 223				
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		445	390		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	38 083	32 223			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	109 928	54 172			
	Produits constatés d'avance	174		24 000			
Total III	176	148 456	110 785				
Total général (I + II + III)	180	292 704	354 008				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	800	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 228	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Bilan certifié conforme

J. L. W. G. T. A.

Président

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 3D EAU		Exercice N clos le 31122016		Exercice N-1 clos le 31122015		Néant ☐	
A - RESULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
				217	218	362 394	520 284		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226	50 556	51 000			
Autres produits			230	(842)	845				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	412 109	572 129			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	169 578	178 916		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	2 752	1 786		
	Rémunérations du personnel *			250	261 031	170 132			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	54 179	33 196			
	Dotations aux amortissements *			254	17 289	4 360			
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	20 411	6 692		
			260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264	525 240	395 081		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(113 132)	177 048			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280					
	Produits exceptionnels		(IV)	290					
	Charges financières		(V)	294	1 564	1 607			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	(56 667)	(39 783)			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(58 029)	215 223			
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		350		
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)			249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et 44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44, terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		Basins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991				
	Divers* (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	
						Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				Bénéfice col. 1	352		354	125 143	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				Bénéfice col. 1	370		372	125 143	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS 3D EAU		Néant ☐ *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	7 570	412		414		416	7 570				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 786	442		444		446	1 786				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	36 894	472	4 228	474		476	41 122				
Immobilisations financières		480	800	482		484		486	800				
TOTAL		490	47 051	492	4 228	494		496	51 278				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	259	502	7 311	504		506	7 570				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	448	532	595	534		536	1 044				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	3 653	562	9 383	564		566	13 035				
TOTAL		570	4 360	572	17 289	574		576	21 649				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SAS 3D EAUNéant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER
NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II

DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	125 143
Total des déficits restant à reporter	870	125 143

III

DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV

DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	66 480
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	21 474
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Etats financiers au 31/12/2016

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **292 704** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **412 109** euros et un total **charges** de **470 138** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-58 029** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 07 juillet 2016, le Président a décidé de proposer aux associés une augmentation du capital social de 152.000 euros pour le porter ainsi de 28.000 euros à 180.000 euros, par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte « autres réserves ».

Cette augmentation de capital serait réalisée par l'élévation de la valeur nominale des 28.000 actions de 1 € à 6,42 € chacune.

Cette augmentation de capital a pour objectif la consolidation des fonds propres de la société.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

A la date d'établissement de la présente annexe, nous n'avons eu connaissance d'aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice comptable susceptible de remettre en cause les éléments présentés.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014 homologué par arrêté du 8 Septembre 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté. En effet, dans le cadre des nouvelles règles comptables applicables pour la première fois le 1er janvier 2005, il n'a pas été possible pour les biens présents à cette date d'envisager la méthode par composants compte tenu d'un manque d'informations détaillées et significatives. La comptabilité a été réalisée conformément aux règles en vigueur en particulier pour les comptes d'actifs. Il a donc été décidé d'appliquer la méthode simplifiée (prospective) de passage aux amortissements des immobilisations non décomposables.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus ou à leur coût de production.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

L'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables:

Brevets, logiciels	L	de 1 à 4 ans
Constructions	L	de 5 à 10 ans
Agencement des constructions	L	10 ans
Matériel et outillage industriels	L	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	L	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	L	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	L	de 3 à 5 ans
Mobilier	L	de 2 à 10 ans

L : Linéaire, D : Dégressif

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les engagements de la société en matière de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnées en engagements financiers données, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

(droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date de calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)
- taux d'actualisation retenu à 2.50 %

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Indemnité de départ à la retraite

Tranche d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	Moins d'un an	Non significatif
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
Moins de 30 ans	Plus de 30 ans	Non significatif
Engagement total		

Hypothèses de calculs de retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à croissance 2,5% pour les cadres et 2 % pour les non cadres
- turn-over faible
- table de mortalité INSEE 2014
- taux d'inflation 0,10%
- taux de rendement : 1,00%
- taux d'actualisation : 0,8991 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		Non significatif	

Médaille du travail

Aucun engagement n'a été pris par la société en matière de médailles du travail.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagements financiers et autres informations

Engagements financiers: Néant

Détail des cautions données : Neant

Informations relatives au CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année 2016 a été constaté au compte 444 – Etat-impôt sur les bénéfices pour un montant de 10 797 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel-CICE.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 10 797 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Au titre de l'exercice écoulé, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 0 euros, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	10 797 €
Total	10 797 €

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Frais de recherche et développement

La société a engagé des frais de recherche et développement durant l'exercice.

Les coûts engagés pour ce projet sont notamment composés des charges de personnel (salaires + charges sociales) affectées au développement de ceux-ci.

Par ailleurs, ils ont donné lieu à un crédit d'impôt en faveur de la recherche d'un montant de 56 457 euros au titre de 2016.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	7 570					7 570
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 570					7 570
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 786					1 786
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			4 228			
	Matériel de bureau, mobilier	36 894					41 122
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 681		4 228			42 908
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	800					800
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	800					800
TOTAL		47 051		4 228			51 278

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	259	7 311		7 570
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	259	7 311		7 570
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	448	595		1 044
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 653	9 383		13 035
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 101	9 978		14 079
TOTAL		4 360	17 289		21 649

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2016

PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5c du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	800	800	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	125 035	125 035	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	75 680	75 680	
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 706	4 706	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	3 453	3 453	
TOTAL DES CREANCES		209 675	209 675	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	445	445		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	38 083	38 083		
	Personnel et comptes rattachés	10 958	10 958		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 203	41 203		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 610	29 610		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	28 158	28 158		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		148 456	148 456		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		28 158			

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				3 453
APSILON RCD 1S2017			3 350	
GANDI 1 AN DE RENOUVELEMENT			12	
UNISTRA DOMICILIATION 2017			92	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				3 453

--

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2016
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		31/12/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		28 000,00	6,4286	180 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		28 000,00	6,4286	180 000,00

3D EAU

Société par Actions Simplifiée
au capital de 180.000 euros
Siège social : 21 Rue Jacobi Netter
67200 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 801 877 887

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 19 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Il s'agit du 2ème exercice de la société. Il est rappelé le transfert du siège social et l'augmentation du capital social.

L'activité a consisté à rechercher de nouveaux partenaires pour développer l'activité et faire connaître la société.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les dirigeants souhaitent développer l'activité en recherchant de nouveaux clients dans la France entière.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 362.394 euros (520.283 euros N-1) ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 412.109 euros (572.129 euros N-1) ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 525.240 euros (395.081 euros N-1) ;
- Le résultat d'exploitation ressort à – 113.132 euros (177.048 euros N-1) ;

Compte tenu d'un résultat financier de – 1.564 euros (– 1.607 euros N-1), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à – 114.696 euros (175.440 euros N-1).

Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de – 56.667 euros (– 39.783 euros N-1), le résultat de l'exercice se solde par une perte de – 58.209 euros (contre un bénéfice de 215.223 euros N-1).

Au 31/12/2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 292.704 euros (354.008 euros N-1).

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 58.209 euros de la manière suivante :

- En totalité au compte «report à nouveau », soit – 58.209 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES :

- Exercice N-1 : 40.946 euros à titre de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de votre président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Le Président,
Jonathan WERTEL

